

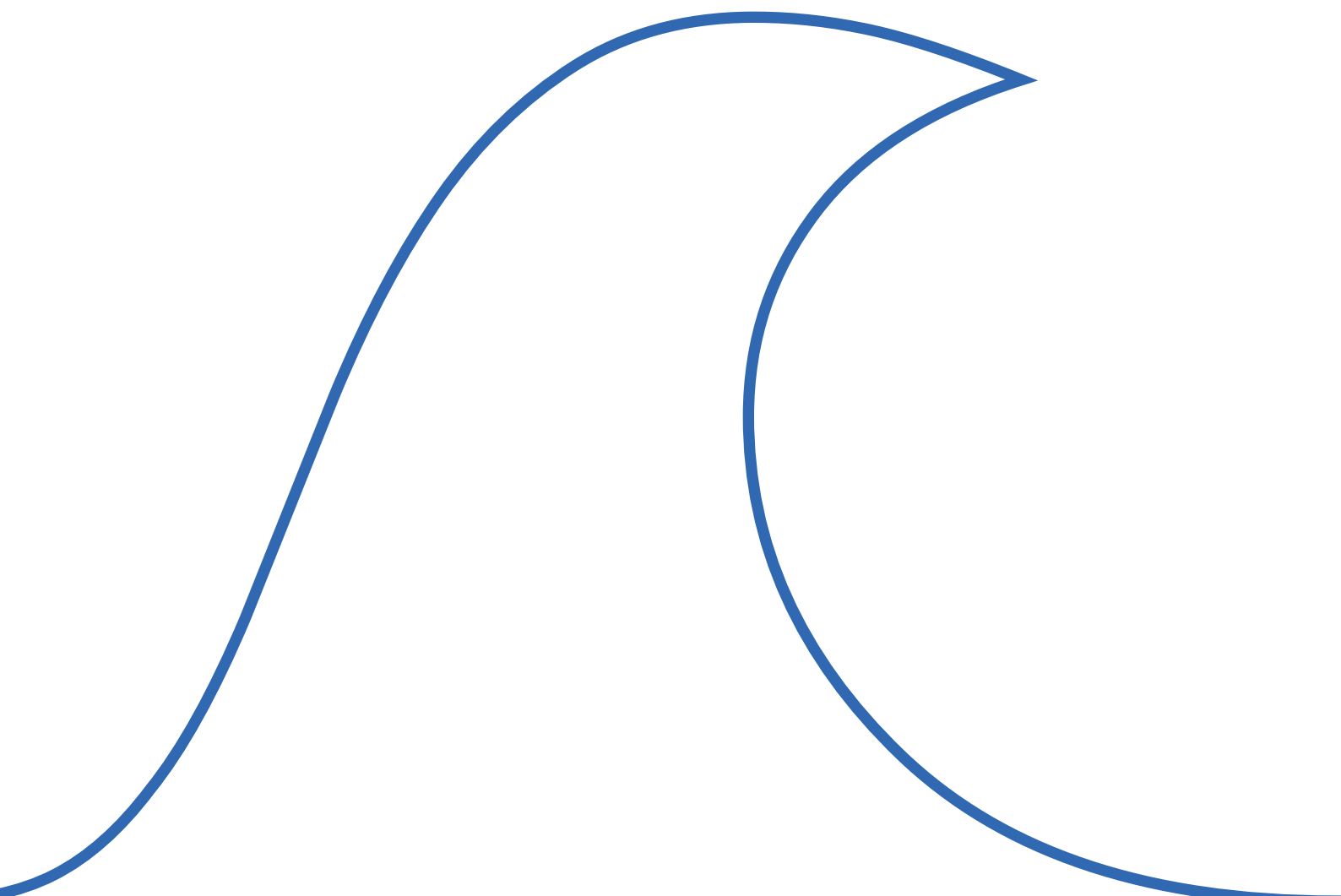
CAISSE DE PENSIONS DE L'ÉCONOMIE LAITIÈRE

Une œuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse

Rapport résumé 2024



MILCH- & LANDWIRTSCHAFTLICHE ORGANISATIONEN
ORGANISATIONS LAITIÈRES ET AGRICOLES
ORGANIZZAZIONI LATTIERE ED AGRICOLE



Chères assurées, chers assurés, chers employeurs, chères retraitées, chers retraités,

L'année 2024 a une fois de plus montré à quel point les exigences liées à une prévoyance moderne sont variées et complexes. Modèles de travail flexibles, nouvelles configurations familiales ou projets de vie personnels: nos parcours individuels et nos réalités professionnelles sont plus diversifiés que jamais. Cette diversité place également la caisse de pensions de l'économie laitière devant un défi de taille: garantir la stabilité tout en répondant à des besoins différents.

Avec un rendement total de 8,2 pour cent, nous sommes à nouveau parvenus à faire évoluer positivement les actifs immobilisés. Le degré de couverture a connu une progression réjouissante, à 124,1 pour cent fin 2024. Ces résultats nous ont permis de garantir une rémunération attrayante de 4,0 pour cent pour les personnes assurées actives. Grâce à la stabilité financière de notre caisse de pensions, les promesses de rentes futures sont garanties.

Une prévoyance fiable exige non seulement de la stabilité, mais aussi une combinaison judicieuse de paramètres techniques, économiques et sociaux. Combiner de manière optimale ces facteurs reste un défi passionnant que nous devons aussi relever dans les années à venir. Il ne s'agit pas seulement de trouver des solutions pour aujourd'hui, mais aussi de savoir comment la prévoyance peut s'adapter à un univers de vie de plus en plus dynamique. Notre priorité, elle, est inchangée: la couverture financière de nos personnes assurées à chaque étape de la vie, que ce soit à la retraite, en cas d'invalidité ou de décès.

Notre stratégie de placement, qui est axée sur la stabilité à long terme et à laquelle nous apportons des optimisations ciblées, a encore fait ses preuves en 2024. En tant qu'œuvre de prévoyance de la fondation collective proparis, nous bénéficions de conditions idéales et d'une collaboration

coordonnée. Grâce à la mutualisation des ressources et à la large répartition des risques, nous pouvons obtenir des résultats solides, même dans des périodes économiques difficiles, et honorer en tout temps nos engagements envers les personnes assurées.

En plus des aspects techniques et financiers, il nous tient à cœur de souligner l'importance que revêt une prévoyance efficace dans le quotidien de nos personnes assurées. La caisse de pensions n'est pas seulement un mécanisme de couverture. Son rôle est aussi d'accompagner et d'informer les personnes assurées afin de les aider à prendre des décisions éclairées. Grâce à des informations claires et à un soutien personnalisé, nous renforçons la confiance qu'elles placent dans leur prévoyance, indépendamment de la phase de vie dans laquelle elles se trouvent et des exigences politiques.

Mais notre réussite ne repose pas uniquement sur des chiffres. C'est surtout la contribution active des personnes sur les plans de la conception et de l'organisation qui permet à notre œuvre de prévoyance de rester robuste.

Je remercie toutes les personnes qui, à travers leur engagement, ont contribué à faire de la caisse de pensions de l'économie laitière un partenaire solide et fiable en 2024 également. Ensemble, nous avons créé des bases fortes qui garantissent la sécurité aux générations actuelles mais aussi futures.

Roman Zemp

Caisse de pensions de l'économie laitière
Président de la commission d'assurance

Actifs	Au 31.12.2024 en CHF	Au 31.12.2023 en CHF
Placements	148 823 458.27	134 595 552.53
Liquidités	2 380 907.05	3 009 739.55
Créances et prêts	5 831 374.22	4 067 557.98
Titres	140 611 177.00	127 518 255.00
Créances en titres de gages immobiliers sur immeubles	–	–
Placements auprès de l'employeur	–	–
Immeubles	–	–
Autres placements	–	–
Compte de régularisation actif	1 714 389.00	1 446 097.40
Actifs provenant de contrats d'assurance	89 938 442.00	92 794 555.00
Actifs	240 476 289.27	228 836 204.93

Passifs	Au 31.12.2024 en CHF	Au 31.12.2023 en CHF
Engagements	1 286 345.65	1 114 789.86
Prestations de libre passage et rentes	1 181 399.12	997 636.71
Banques / Assurances	–	–
Autres engagements	104 946.53	117 153.15
Compte de régularisation passif	130 843.55	8 369.27
Réserves de cotisations de l'employeur	1 627 028.65	1 619 130.85
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation	1 627 028.65	1 619 130.85
Réserves de cotisations avec renonciation à l'utilisation	–	–
Provisions non techniques	–	–
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	191 398 952.40	194 487 975.70
Capitaux de prévoyance des actifs	84 196 603.40	83 803 012.70
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	10 720 745.00	9 413 103.00
Passifs provenant de contrats d'assurance	89 938 442.00	92 794 555.00
Provisions techniques	6 543 162.00	8 477 305.00
Réserves de fluctuation de valeurs	23 544 942.00	23 534 795.00
Capital de la fondation, fonds libres / découvert	22 488 177.02	8 071 144.25
Situation en début de période	8 071 144.25	–
Augm. / Dimin. prov. d'une liquid. partielle	–	–
Excédent de produits / charges	14 417 032.77	8 071 144.25
Passifs	240 476 289.27	228 836 204.93

	01.01.–31.12.2024 en CHF	01.01.–31.12.2023 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	13 376 919.47	13 886 754.32
Cotisations des salariés	4 820 166.65	4 948 243.95
Cotisations des employeurs et des indépendants	5 960 505.12	6 273 230.02
– dont retraits des réserves de cotisations de l'employeur en vue de financer les cotisations	–372 697.55	–404 388.25
Primes uniques et versements supplémentaires	2 482 338.55	2 466 578.15
Cotisations d'assainissement salariés	–	–
Cotisations d'assainissement employeurs	–	–
Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	368 614.00	475 358.75
Subsides du fonds de garantie	117 992.70	127 731.70
Prestations d'entrée	7 234 993.76	9 074 771.17
Apports de libre passage	7 058 325.46	8 759 407.62
Apports en cas de reprise d'assurés	–	–
– Provisions techniques	–	–
– Réserves de fluctuation de valeurs	–	–
– Fonds libres	–	–
Versements anticipés EPL / divorce	176 668.30	315 363.55
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	20 611 913.23	22 961 525.49
Prestations réglementaires	–9 680 270.20	–7 860 000.30
Rentes de vieillesse	–2 602 812.20	–2 495 325.90
Rentes de survivants	–399 539.60	–361 916.70
Rentes d'invalidité	–563 248.00	–358 957.45
Autres prestations réglementaires	–	–
Prestations en capital à la retraite	–5 647 487.40	–3 941 054.25
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	–467 183.00	–702 746.00
Prestations de sortie	–19 999 534.05	–15 274 235.00
Prestations de libre passage en cas de sortie	–19 667 534.05	–14 863 521.00
Transfert de fonds suppl. lors de sorties collectives	–	–
Versements anticipés EPL / divorce	–332 000.00	–410 714.00
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	–29 679 804.25	–23 134 235.30
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	236 993.85	–5 781 577.35
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – actifs	5 597 214.40	1 710 088.10
Charges / produits de liquidation partielle	–	–
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – bénéficiaires de rentes	–1 307 642.00	–2 936 546.00
Dissolution / constitution de provisions techniques	1 934 143.00	–1 356 912.00
Rémunération du capital épargne	–5 990 805.10	–3 127 236.95
Dissolution / constitution de réserves de cotisations	4 083.55	–70 970.50
Produits de prestations d'assurance	9 201 253.15	5 129 394.75
Prestations d'assurance	6 415 512.15	3 216 804.75
Part d'excédents provenant des assurances	2 785 741.00	1 912 590.00

	01.01.–31.12.2024 en CHF	01.01.–31.12.2023 en CHF
Charges d'assurance	-1 409 972.35	-1 493 944.25
Prime d'assurance	-1 254 655.60	-1 321 748.00
– Primes de risque brutes	-1 052 578.45	-1 110 147.50
– Primes pour frais de gestion	-202 077.15	-211 600.50
Apports uniques aux assurances	-74 301.00	-92 080.00
Cotisations au fonds de garantie	-81 015.75	-80 116.25
Résultat net de l'activité d'assurance	-1 039 616.37	-2 318 836.66
Résultat net des placements	16 083 973.92	10 168 912.77
Résultat des liquidités	10 299.87	12 354.92
Résultat des créances et prêts	4 735.05	2 566.15
Résultat des titres	16 606 633.35	10 663 524.55
Résultat des créances en titres de gages immobiliers	–	–
Résultat des placements auprès de l'employeur	–	–
Résultat des immeubles	–	–
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage	–	–
Intérêts sur les réserves de cotisations de l'employeur	-11 981.35	-8 198.85
Frais de gestion de fortune	-525 713.00	-501 334.00
Dissolution / constitution de provisions non techniques	–	–
Autres produits	4 421.27	4 517.61
Produits de prestations fournies	1 400.00	3 000.00
Autres produits	3 021.27	1 517.61
Autres charges	-30 000.00	-1 587.90
Frais de gestion	-591 599.05	-518 227.37
Administration générale	-562 263.10	-491 826.12
Frais de marketing et de publicité	–	-1 803.75
Activités de courtage	–	–
Organe de révision et Expert en matière de prévoyance professionnelle	-27 282.95	-22 452.50
Autorités de surveillance	-2 053.00	-2 145.00
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution des réserves de fluctuation	14 427 179.77	7 334 778.45
Dissolution / constitution des réserves de fluctuation	-10 147.00	736 365.80
Excédent de produits / charges	14 417 032.77	8 071 144.25

Forme juridique et but

La Caisse de pensions de l'économie laitière est une oeuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, sise à Berne. A travers sa caisse de pensions, la fondation proparis a pour but de permettre aux indépendants ainsi qu'aux entreprises membres de bénéficier de la prévoyance professionnelle selon la LPP, et éventuellement, de la couverture des autres besoins en prévoyance dans le cadre du 2^e pilier, à des conditions simples et avantageuses.

Les présents comptes partiels traitent exclusivement les données de l'oeuvre de prévoyance et non celles des comptes consolidés de proparis au niveau de la fondation.

Organe suprême, direction et droit de signature

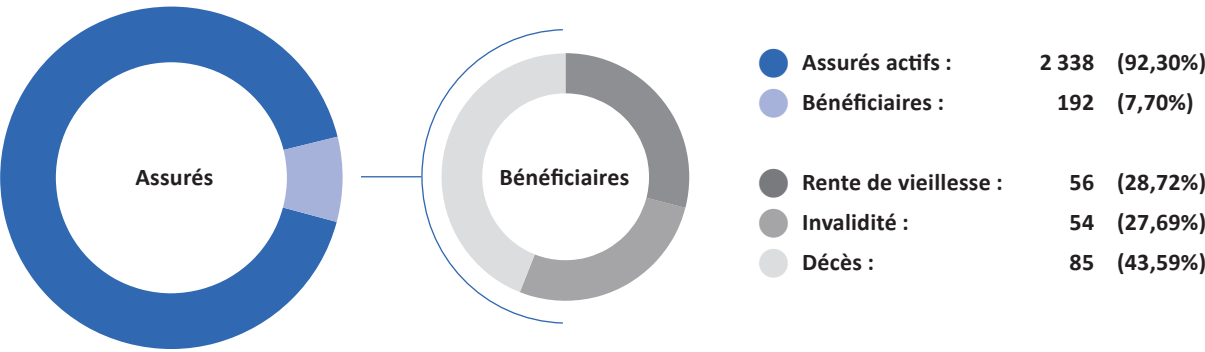
La commission d'assurance paritaire de l'oeuvre de prévoyance se compose des membres suivants :

	Fonction	Empl./Sal.	Durée du mandat
Zemp Roman	Président	Représentant des empl.	2023–2026
Stalder Daniel	Vice-président	Représentant des sal.	2023–2026
Gygax Jacques	Membre	Représentant des empl.	2023–2026
Känel Lukas	Membre	Représentant des sal.	2023–2026
Rüegg Roland	Membre	Représentant des empl.	2023–2026
Schmutz Christian	Membre	Représentant des sal.	2023–2026
Sonderegger Jan	Membre	Représentant des sal.	2024–2026
Streit Christophe	Membre	Représentant des empl.	2023–2026
Adresse de l'organe d'exécution	Caisse de pensions de l'économie laitière c/o Caisse AVS des organisations laitières et agricoles Wytttenbachstrasse 24, Postfach, 3000 Bern 22		
Contact	031 384 31 30 pkmilchwirtschaft@ak34.ch www.ahvpkmilch.ch		
Organe de direction	Organe d'exécution de la Caisse AVS des organisations laitières et agricoles Directeur de la caisse de pensions : Adrian Brunner		
Droit de signature	L'oeuvre de prévoyance n'a pas de personnalité juridique propre. Les actes juridiques ne peuvent être exécutés que par des représentants de proparis (entité juridique) disposant du droit de signature.		

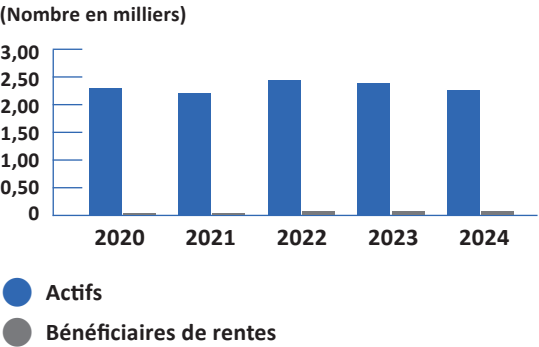
Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en matière de prévoyance professionnelle	Partenaires contractuels : Keller Experten AG, Frauenfeld Expert exécutant : André Tapernoux, Expert en caisses de pensions CSEP
Organe de révision	Capol Siegenthaler & Partner AG, Coire Réviseur principal : Martin Bettinaglio
Autres conseillers	Secrétariat de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, Berne Michael Krähenbühl
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) Registre n° BE 836 Expertes chargées de la surveillance Audit externe : Esther Wegmüller Examen de l'organisation : Isabelle Künzli

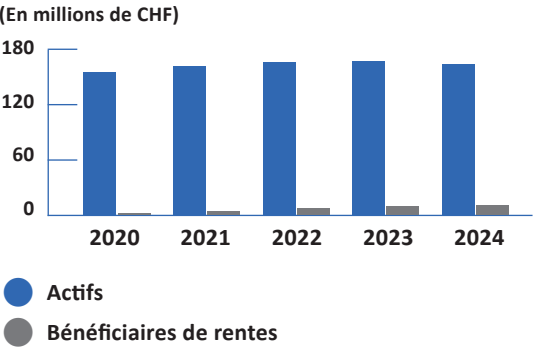
Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires²



Structure actifs/ bénéficiaires de rentes³

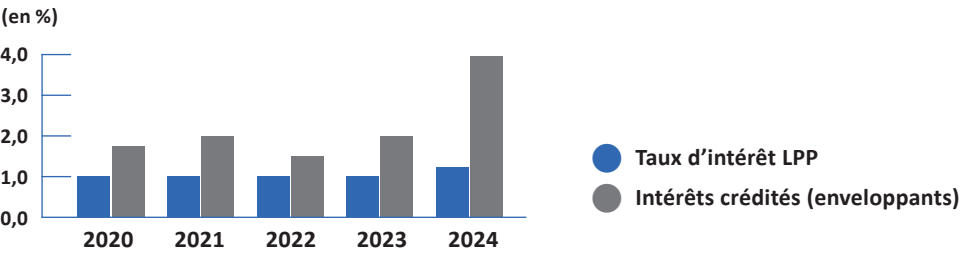


Capital de prévoyance des actifs/ des bénéficiaires de rentes³



¹ ne comprend que les rentes de vieillesse autonomes
² le total des bénéficiaires de prestations (rentes de vieillesse autonomes, invalidité et décès) comprend également les rentes pour enfants et les rentes d'orphelins
³ ne comprend que les engagements liés aux rentes gérés de manière autonome

Taux d'intérêt LPP/ Intérêts crédités



Conformément à la décision de la commission d'assurance, les excédents des assureurs ont été transférés dans les fonds libres.

Pour l'année 2024, le taux d'intérêt pour la prévoyance LPP et la prévoyance étendue s'élève à 4,0 % (année précédente 2,0 %), tant pour la part obligatoire que la part surobligatoire de l'avoir de vieillesse.

Dans le régime surobligatoire, les avoirs de vieillesse des hommes et pour les femmes (âge terme de 65 ans) sont convertis en rentes à un taux de conversion de 5,0 %.

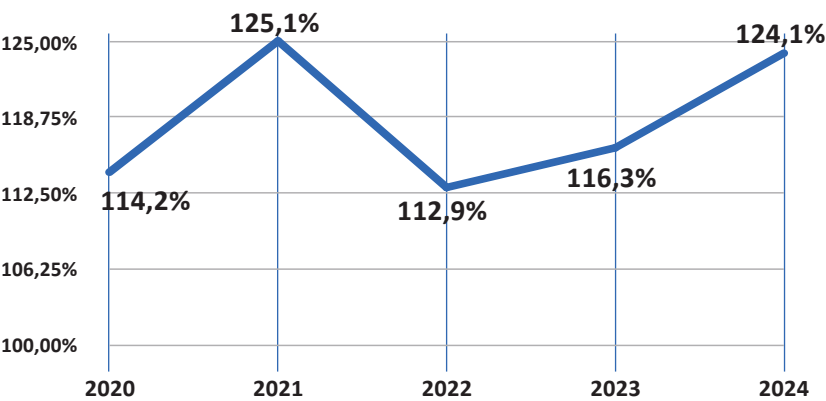
La commission d'assurance n'a décidé d'aucune adaptation des rentes surobligatoires selon l'art. 36 al. 2 LPP.

Avoir de vieillesse LPP :
CHF 85 048 972

Avoir de vieillesse surobligatoire :
CHF 84 757 077



Degré de couverture au 31.12.

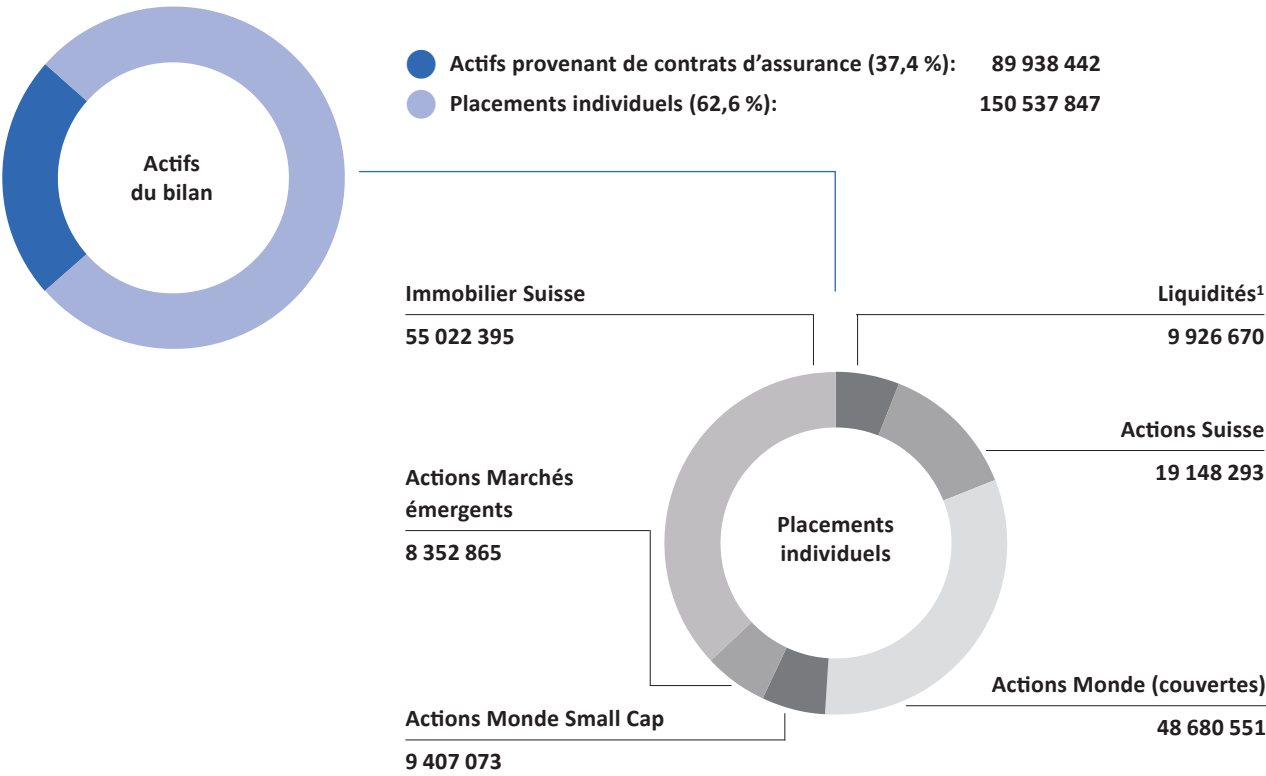


100 %
Degré de formation des réserves pour fluctuations de valeurs cibles

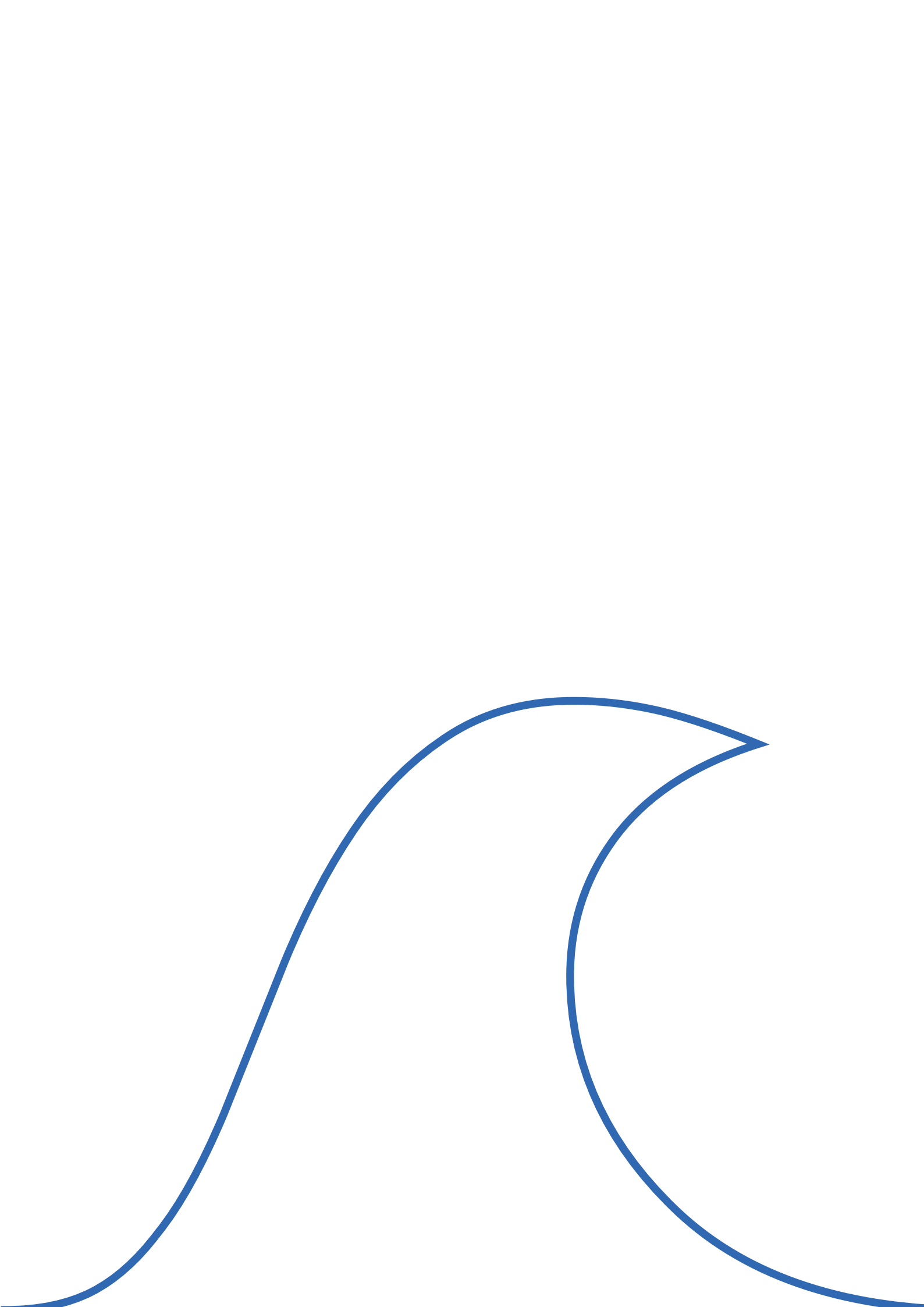
100 %
Transparence des coûts

0,35 %
Frais de gestion de la fortune (TER)

Actifs du bilan en CHF 240 476 289



¹ y compris trésorerie et équivalents de trésorerie, créances/prêts, actifs transitoires et autres placements



**Caisse de pensions de l'économie
laitière**

Wytenbachstrasse 24 | Postfach | 3000 Bern 22
031 384 31 30 | pkmilchwirtschaft@ak34.ch
www.ahvpkmilch.ch



MILCH- & LANDWIRTSCHAFTLICHE ORGANISATIONEN
ORGANISATIONS LAITIÈRES ET AGRICOLES
ORGANIZZAZIONI LATTIERE ED AGRICOLE

